

**CONSULTATION N° 18/2024**  
**ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DES SEMENCES**  
**ANIMALES**

L'Office de l'Élevage et des Pâturages se propose d'acquérir par voie de consultation en trois (03) lots, des équipements de production de semences animales bovines comme indiqué au tableau suivant :

N° du Lot	N° Article	Désignation	Quantité
01	01	Paillettes fines bleue (0,25 ml)	50.000
	02	Paillettes fines rose (0,25 ml)	50.000
	03	Paillettes fines rouge (0,25 ml)	50.000
02	01	Tube gradué de 10 à 15 ml en plastique avec bouchon pour récolte de semence bovine	5000 unités
	02	Cuvette pour photomètres	5000 unités
	03	Joncs en métal d'identification	2000 unités
	04	Paire de gants cryogénique	20 unités
03	01	Vagin artificiel pour bovins	20
	02	Capote néoprène pour vagin artificiel bovins	200
	03	Cône collecteur pour vagin artificiel bovins	200

et ce conformément aux caractéristiques techniques prévues au cahier des charges.

Chaque soumissionnaire peut participer pour un ou plusieurs lots et par article ou plus pour le lot 02 seulement.

Les soumissionnaires intéressés par cette Consultation peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges mis à leur disposition sur le site web : [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) du système national des achats publics en ligne TUNEPS (shopping Mall).

A/ Les offres doivent être envoyées à travers le système TUNEPS: web [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) au plus tard le **10 Septembre 2024 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** et présentées comme indiqué ci-dessous :

- 1) **L'offre technique: comportant les documents techniques indiqués au cahier des charges.**

## 2) L'Offre financière: comportant les documents suivants :

- La soumission signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix détaillé en lettres et en chiffres signé par le soumissionnaire.
- Le devis estimatif détaillé et signé par le soumissionnaire.

**B/** les documents suivants doivent être envoyés par poste.

\* Une caution provisoire d'un montant égale à :

- Cent Soixante dix (170) dinars pour le lot 1.
- Cent Quarante (140) dinars pour le lot 2.
- Trois Cent Soixante (360) dinars pour le lot 3.

\* l'extrait du registre de la société (RNE).

\* La documentation technique originale.

Le bon de versement original du cautionnement provisoire ou l'originale de la caution personnelle et solidaire qui le remplace, la documentation technique originales portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire et l'extrait du registre de l'entreprise (RNE) doivent être envoyée par poste sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre centrale de l'OEP au plus tard le **10 Septembre 2024 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** libellé au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, cacheté et portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Consultation N°18/2024 "acquisition d'Equipements de production des semences animales bovines"**".

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pour une durée de **Quatre Vingt Dix (90)** jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

- ↳ Toute offre parvenue après le délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

Au cas où le dossier de la consultation atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne tuneps, le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant un complément de dossier dans une enveloppe fermé indiquant la référence de la consultation et son objet au nom du Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages à l'adresse suivantes : 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Complément du dossier Consultation N°18/2024 acquisition d'Equipements de production des semences animales bovines"** et ce au plus tard le **10 Septembre 2024 à dix heures (10<sup>H</sup>:00)** le cachet du bureau d'ordre central de l'OEP fait foi.